Sillingy

Vaulx

Poisy

Vaulx

Lovagny

LA GARGUE

VERS CLIN

VERS CLIN EST

LA BOISE

LOYE

SAVU-EST

SAVU

VERS VEAUX

NYRE

SEYLARD

LA COMETE

PETIT BUISSON

LES PLATS

VERS VEAUX SUD

LES VERNES

VERS LE CHENE

SOUS ROTTIS

SUR LA VILLE

VOURZIER

BONNAZ

BOIS DU FAIX

LES COTES

LE PLAN-EST

LEPLAN

VERS LA VILLE

LES EPEUTAIRES

LES COURBES

MONTHEY

VERS LE CHATEAU

AU JUILLERET

VERS L'EGLISE

LAVANCHE

CROCHET

LA SERTA

ROCHAT

AU BOUCHET

LES GRANGES

PLANCHAMP

Ruisseau de Vourzier

Ruisseau des Courbes

Ruisseau de l'Eglise

STEP

EP n°1

EP n°2

EP n°3

Echelle

0 100 200 m

Département de la HAUTE-SAVOIE

NONGLARD

Commune de NONGLARD

ANNEXES SANITAIRES

Volet Eaux Pluviales

- Réglementation -

Réseaux :

- Fossé
- Réseau EP (diamètre) – Cours d'eau busé
- Fossé revêtu

Divers :

- Réseau hydrographique
- Zone Humide (Inventaire départemental)
- Zone Humide (Terrain)
- Secteur Potentiellement Urbanisable
- Contour projet PLU (Zone U et AU)

Certifié conforme par le Maire et vu pour être annexé à la délibération du Conseil Municipal en date du 4 février 2019 arrêtant le projet du PLU de Nonglard.

Le Maire,

Réglementation :

Article 2224-10 du CGCT – Alinéa 3

Zones où des mesures doivent être prises pour limiter l'imperméabilisation des sols et pour assurer la maîtrise du débit et de l'écoulement des eaux pluviales et de ruissellement :

Zone de gestion individuelle :

Réglement 1

Gestion des EP à la parcelle

– La mise en place d'un dispositif de rétention/infiltration est obligatoire à l'échelle de la parcelle.

Réglement 2

Gestion à l'échelle de la zone

– La mise en place d'un dispositif de rétention/infiltration est obligatoire à l'échelle de la zone.

Date : Janvier 2019
Echelle : 1/4000
Fichier : AS_EP_Nonglard.dwg
Dessin : S. BRUN

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Parc Altaïs, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY – CHAVANOD
Tel: 04.50.24.00.91/Fax: 04.50.01.08.23
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

« Origine Cadastre (c) Droits de l'Etat réservés » « Reproduction interdite »